



Paris, le 27 juillet 2011

**Association
des petites villes
de France**

42, boulevard Raspail
75007 Paris
Tél. 01 45 44 00 83
Fax 01 45 48 02 56

www.apvf.asso.fr

**Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS**

— Le président

Monsieur le Premier Ministre,

L'Association des petites villes de France a toujours considéré que la Conférence nationale des exécutifs répondait à un besoin impérieux pour permettre un dialogue efficace entre l'Etat et les élus locaux. La place incontournable des collectivités territoriales dans l'investissement public et l'ampleur des réformes qui les concernent ont largement justifié la mise en place d'un lieu de référence permettant aux élus d'être informés des projets de l'Etat et à ce dernier d'entendre les propositions émanant des collectivités.

La Conférence nationale des exécutifs devait remplir cette mission. Le Ministre des Collectivités territoriales a d'ailleurs fait en début d'année des propositions concrètes visant à réformer sa composition et son mode de fonctionnement, afin de renforcer son efficacité.

Toutefois, alors qu'à l'issue du Conseil des ministres du 23 février, la première réunion de la Conférence nationale des exécutifs, sous sa nouvelle forme, avait été annoncée pour le printemps, elle n'a à ce jour toujours pas été réunie.

De nombreux sujets pourraient pourtant donner lieu à des débats et des concertations entre l'Etat et les collectivités locales : clarification des compétences à la suite du rapport confié à Jean-Jacques de PERETTI, financement de l'intercommunalité, réforme des dispositifs de péréquation, interventionnisme des préfets dans le cadre de la rationalisation de la carte intercommunale, conséquences concrètes de la mise en place de la cotisation de la valeur ajoutée ou encore les nouvelles contraintes issues du Comité bancaire de Bâle III.

Ainsi, dans le meilleur des cas, la CNE ne pourra désormais avoir lieu qu'une fois les principaux arbitrages du projet de loi de finances pour 2012 rendus par le Gouvernement. Il ne s'agira donc au mieux, si la CNE est enfin réunie à l'automne, une fois de plus que d'une simple communication du gouvernement en direction des associations d'élus.

Au moment où, à nouveau, plusieurs signaux inquiétants de l'état de notre économie nationale témoignent de perspectives de croissance peu optimistes, le fait de porter une insuffisante attention à la situation des collectivités locales risque d'avoir de graves conséquences pour l'investissement public local. Celui-ci a d'ores et déjà connu une baisse considérable en 2010, proche de 7%.

Je souhaitais vous alerter à nouveau sur les difficultés très prévisibles que vont rencontrer de très nombreuses collectivités pour boucler leurs budgets 2012. Le climat d'attentisme et les nombreuses incertitudes concernant les conséquences de certaines réformes en cours contribuent en effet à rendre encore plus difficile cet exercice.

Vous remerciant par avance de l'accueil que vous réserverez à cette lettre, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Malvy', with a horizontal line underneath and a vertical line at the end.

Martin MALVY
Ancien ministre
Président du Conseil régional Midi-Pyrénées

Copie : Philippe RICHERT, Ministre des Collectivités territoriales